

FORMATION IMMOBILIER · CONFORME LOI ALUR · OUVERTE À TOUS

LA GESTION LOCATIVE de A à Z : LOI ALUR 42H

100 % à distance · 42 heures · **Ouverte à tous** : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme professionnels de l'immobilier. Attestation de fin de formation remise à chacun — conforme Loi ALUR pour le renouvellement de la carte professionnelle (CCI).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Formation comptabilisée au titre de l'obligation de formation continue Loi ALUR. À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- › Actualiser et perfectionner ses connaissances en gestion locative et en droit des baux conformément à l'obligation de formation continue Loi ALUR.
- › Maîtriser le cadre juridique des baux (habitation, meublé, commercial) et gérer un bien en location de A à Z (bail, charges, garanties, loyers, impayés).
- › Piloter la gestion locative au quotidien et appréhender le cadre de la copropriété et les responsabilités du gestionnaire.
- › Respecter ses obligations Loi ALUR (déontologie, non-discrimination, Tracfin) et sécuriser sa pratique professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Ouverte à tous, sans condition d'exercice : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme titulaires de la carte professionnelle (mentions T et/ou G), agents, négociateurs et collaborateurs soumis à l'obligation de formation continue Loi ALUR.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Formation accessible à toute personne intéressée par l'immobilier. Disposer d'un accès internet et d'un navigateur à jour.

DURÉE & FORMAT

42 heures · 100 % à distance (e-learning asynchrone), accessible 7j/7 et 24h/24. Rythme libre. Durée d'accès : **2 ans**.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription en ligne sur formation.popacademy.fr. Accès immédiat à réception du paiement ; pour les **dossiers de financement**, accès au jour de début de formation prévu dans le dossier.

TARIF

299 € · TVA non applicable, art. 261-4-4^a du CGI. Éligible aux **financements** (AGEFICE, FIFPL, OPCO EP, FAFCEA selon statut).

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme LMS POP ACADEMY : modules vidéo, supports téléchargeables (PDF), cas pratiques. Test de positionnement initial. Assistance pédagogique par e-mail, chat et téléphone.

ÉVALUATION, SUIVI & SANCTION

Test de positionnement en amont ; quiz à l'issue des modules ; suivi du temps de connexion et de la progression (horodatage, contrôle d'assiduité). À l'issue, chaque apprenant reçoit une **attestation de fin de formation** (heures réalisées par module) ; conforme Loi ALUR, elle est valable pour le renouvellement de la carte professionnelle auprès de la CCI.

ACCESSIBILITÉ — SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : **Theo SUDRE** · theo@popacademy.fr · **05 54 54 40 04**. Étude des adaptations possibles avant l'entrée en formation.

[Découvrir la formation →](#)

Programme de la formation

MODULE 01

2H30

Les différents types de baux

- › Panorama des différents types de baux
- › Bail d'habitation, meublé, commercial et professionnel
- › Critères de choix et régime applicable

MODULE 02

7H00

Les baux d'habitation de A à Z

- › La portée de la loi du 6 juillet 1989
- › Le loyer, la durée et les parties au bail
- › Les formalités de rédaction et les annexes
- › L'encadrement des loyers, les impayés et le squat

MODULE 03

2H30

Location meublée : cadre juridique, fiscal et stratégique

- › Définition légale et typologie de la location meublée
- › La loi Le Meur (AirBnB 2024)
- › Fiscalité, obligations sociales et stratégie patrimoniale

MODULE 04

2H30

L'approche financière du bail d'habitation

- › Le cadre financier du bail d'habitation
- › La gestion des charges récupérables
- › La mise en place des garanties

MODULE 05

3H00

La copropriété

- › Le règlement de copropriété et l'état descriptif de division
- › L'organisation du syndic et du syndicat des copropriétaires
- › Le conseil syndical et l'assemblée générale

MODULE 06

1H30

Rédiger des annonces immobilières performantes

- › Les composantes d'une annonce efficace
- › Les mentions légales obligatoires
- › Les astuces pour maximiser la performance

MODULE 07

8H00

Gestion locative : situations complexes et fidélisation

- › Le parcours locataire, de la visite à la restitution
- › La communication avec locataires et bailleurs
- › La gestion des urgences, travaux et sinistres
- › La gestion des impayés et la fidélisation

MODULE 08

2H00

La déontologie (obligatoire Loi ALUR)

- › Le cadre déontologique de la profession (décret du 28/08/2015)
- › Les dispositions du code de déontologie
- › Transparence, confidentialité et conflits d'intérêts
- › Les obligations envers les clients et les confrères

MODULE 09

2H00

La non-discrimination (obligatoire Loi ALUR)

- › Le cadre légal de la lutte contre les discriminations
- › Les critères de discrimination prohibés
- › Les bonnes pratiques dans l'accès au logement

MODULE 10

1H30

Tracfin — Lutte contre le blanchiment

- › Le dispositif LCB-FT et le rôle de Tracfin
- › Les obligations de vigilance du professionnel
- › La déclaration de soupçon

MODULE 11

4H30

Cadre juridique avancé et responsabilités du gestionnaire

- › Le devoir de conseil du professionnel
- › Les responsabilités civile, administrative et pénale
- › Les mandats : importance, contrôle et limites
- › La coordination avec avocats, huissiers, assureurs et experts

MODULE 12

2H00

Les baux commerciaux

- › Le statut des baux commerciaux et ses conditions
- › La conclusion du bail commercial
- › La durée et la fin du bail commercial

La gestion comptable et budgétaire de l'immeuble

- › Les clés de répartition des charges
- › La comptabilité de la copropriété
- › L'élaboration et le suivi du budget de l'immeuble